

CAPD
19 février 2021

Présent-es :

M. Bouvier DASEN, M. Chotteau DASEN adjoint, Secrétaire Générale, Cheffe PSEP, Mme Belloche adjointe cheffe de la PSEP, secrétaire PSEP Mme Etienne, IEN (M. Pot-de-vin, Mme Bérard, Mme Berthelot, Mme Fargeton, M. Cardoen, Mme Palain), SNU ipp: 5 SGEN :2, UNSA : 1 SUD : 1

Déclaration du SGEN

reproches sur l'application stricte de la loi de transformation de la fonction publique, demande pour des instances de CAPD plus nombreuses

Déclaration du SNUipp et de SUD Education (voir en annexe)

à laquelle s'associent le SGEN et l'UNSA

Réponse DASEN :

dialogue social important avec les CHSCT
protocoles établis en intelligence étroite avec les instances sanitaires avec enjeu sanitaire et de continuité pédagogique.

Approbation du compte rendu de juin 2020

adopté à l'unanimité

Recours aux rendez-vous de carrière

Éléments statistiques par la cheffe du PSEP :

3 recours formulés et 2 saisines

84 % de femmes dans le département

SGEN :

Quid du 3^{ème} recours qui n'a pas fait l'objet d'une saisine ?

SNUipp :

Quelques personnes viennent tout juste de recevoir leurs appréciations (janvier). Globalement cela a eu lieu en novembre.

Cheffe PSEP :

30 jours pour formuler le recours, or ce délai est passé pour les dernières personnes qui ont reçu leurs appréciations.

SNUipp :

Un recours vient pourtant d'être déposé.

SUD educ :

demande la réponse obtenue par la personne qui a effectué un recours mais n'a pas fait de saisine.

Cheffe du PSEP :

refuse de répondre car ce n'est pas obligatoire

Les deux recours = 3^{ème} rdv de carrière, deux appréciations = « satisfaisant »

Le SGEN qui accompagnent les collègues s'appuie sur les inspections et rendez-vous de carrière préalables.

Le DASEN adjoint :

Les RDV de carrière sont organisés par échelon afin d'avoir un point de vue cohérent.

SUD Education :

rappelle que nous sommes contre toute forme d'évaluation infantilisante et prône l'autoformation entre pair-es. Nous voterons pour que la collègue puisse obtenir TS car ce serait finalement une insulte à son investissement. Mais nous votons bien malgré nous.

SGEN :

remarque que la marge de négociation qui existe dans le second degré n'existe pas dans le premier degré.

Toutes les OS votent contre le maintien des appréciations.

Information

Prochaine CAPD, le 22 mars 2021 : avancement accéléré, compétence maintenue à titre exceptionnel car avancement accéléré portant sur 2020

Questions diverses :

SNUipp

1) Les personnels en ASA sont-ils informés de la prolongation de leur position administrative ?

Secrétaire Générale

Rappelle la loi du 15 février. ASA ont été prolongé jusqu'au 19/02. Aujourd'hui mail pour informer les personnels. Prolongement jusqu'au 31 mars, message en cours. En attente d'info.

42 collègues en ASA

2) Les contractuels sont-ils prolongés au-delà du 16 février ? Question 3) suite

Secrétaire : jusqu'au 19/02, consignes nationales

Ont reçu un courrier les remerciant, vont recevoir un certificat administratif

DASEN adjoint

12 contractuel-les, il remercie les CPC qui ont été leur tuteur, les équipes et les personnes, parle d'un souci réglé :?

grand satisfecit (en particulier bretteville sur odon)

SUD Educ : demande à ce que par la suite les OS est la liste des personnels, puisse les joindre et exprime la nécessité de les intégrer parmi les stagiaires.

3) Quotidiennement, des classes ne sont pas remplacées. Allez-vous reporter ou supprimer les formations ? + question SUD Educ :

2) Monsieur le Directeur académique, le département est cette année en manque de personnels brigades. La mise en place des 17 protocoles sanitaires continue d'engendrer une surcharge de travail. Le protocole du moment est régulièrement déficient en raison de personnels non remplacés : les des élèves d'une voire deux classes sont alors brassé-es dans toute l'école.

Quelle urgence y a-t-il à maintenir des stages ?

DASEN Adjoint :

Point journalier avec les 4 personnels du remplacement

2600 classes du département

syndicats favorables à l'autoformation entre pairs

plan français et plan maths : interrompu depuis le 22 janvier jusqu'au vacances

43 stages reportés ou supprimés = 1300 journées

Les formations statutaires sont obligatoires : REP+ et directeurs
Moyenne : 7 classes non remplacée par jour
Plus en difficulté sur l'est et le nord-est

Les collègues qui gèrent le remplacement = insultées intrusion d'une personne les remettant en cause

SUD :

+ absences liées au covid. Vrai soucis = le manque de postes. Les attitudes agressives sont injustifiables mais montrent un certain burn out qu'il faut entendre.

DASEN

souscrit à l'injustifiable
covid hors de contrôle

4) A ce jour, combien d'élèves avec notification mdph sont sans accompagnement ?

Qu'est-il prévu pour ces élèves ?

+ question SUD :

3) Avez-vous organisé des formations pour les AESH hors temps scolaire ? Quand en ont-ils et elles été informées ?

IEN ASH : 9 % notifié-es sans accompagnement, = situation nationale
augmentation de 16,9 % d'augmentation de notif
pb de recrutement, ASA, malades, endroits = troubles demandant une expertise
1 CDA en cours aujourd'hui, et chaque semaine des notifications supplémentaires

Formation des AESH : 4 cohortes sur la base des 60 heures

Département :

30 heures supp pour les prof et AESH

+30 heures pour les PLC

IEN ASH

Principe de prévenance de 15 jours respecté

SUD : 1

5 jours oui mais quand c'est sur temps scolaire il faut augmenter ce délai car beaucoup de femmes célibataires avec la charge d'une famille qui cumulent parfois d'autres métiers. Et scandaleux de mettre des formations hors temps scolaire.

15 jours de délai, ce n'est pas respecté: convocation reçue du 11 février pour une formation le 17/02, le 24/02 et 25/02

IEN ASH :

dans les pratiques, ne sont pas habituées à voir leur boîte mail académique

hors vacances scolaires : dans les écoles

pour les congés : sont au courant et essaie de les rattacher à une autre cohorte

SNUipp :

demande des chiffres :

DASEN : nous ne disposons pas de ces données, pas le cadre

SGEN :

les 9 % viennent bien de qqp !

dénonce la non réponse en faisant référence à Marchais et EL Kabach

Questions restantes de SUD Education

1) Monsieur le Directeur académique, nous constatons des abus dans la mise en place des protocoles d'accompagnement, dans la gestion des équipes (dont les « conseils des maîtres en présence de l'IEN) ou des convocations. Il nous semble utile d'encadrer les rapports entre les personnels et la hiérarchie : les délais de convocation doivent être raisonnables, les personnels doivent être informés de leurs droits et de l'objet (que ce soit dans le cadre d'une convocation ou d'une réunion moins formelle).

Les situations à gérer sont déjà complexes et source de souffrances psycho-sociales.

L'administration semble plus souvent mettre de l'huile sur le feu que de les apaiser.

Pouvez-vous organiser un groupe de travail afin de fixer ensemble un cadre respectueux dans la gestion des personnels ?

ADASEN

Accompagnement renforcé : avec le SGEN, très grande difficulté pro
rappel aux collègues : il y a des choses qui se font/qui ne se font pas

Présence CM : présence ordre pédagogique

tensions au sein de certaines équipes péda

situation Caen, caen est, Caen II

SUD : pb car l'ensemble de l'équipe n'a pas le même niveau d'information (quant à la présence d'un INE par exemple) voire ne sont pas au courant, n'ont pas d'objet ; nécessité lors d'une médiation, de faire appel à la psychologue du travail

SNUipp :

besoin d'une réflexion collective sur ces sujets

SGEN :

s'associe à cette demande : procédure et connaissance des procédures en cours

ADASEN , repris par le *DASEN*:

sensible, rôle du directeur donc CM

possible de discuter des cas, chronophage, énergie, IEN formé-e à la gestion des ressources

humaines = ressource principale

pourquoi pas dans le cadre du GT directeurs-trices, ce point y sera inscrit

SNUipp :

ce GT, pas seulement des élu-es du personnel et souhaite un GT émanant de la CAPD

Conclusion :

DASEN :

l'arrivée de Mme Cocoual secrétaire générale de la Manche

Réponse écrite concernant les recours

Cheffe du PSEP :

remercie les élu-es et aura l'occasion de nous revoir sur les LGD.

(Note de SUD Education : nous avons initié une intersyndicale sur la question d'un GT émanant des instances départementales)